



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

COVID-19

Nouvelles mesures aux Etablissements de la plaine de l'Orbe (EPO)

Depuis le mois de novembre, plusieurs cas de collaborateurs et de personnes détenues positifs à la COVID-19 ont été enregistrés aux EPO. La direction du Service pénitentiaire prend de nouvelles mesures pour contenir l'épidémie et garantir un niveau sanitaire et sécuritaire satisfaisant pour les Fêtes de fin d'année.

En collaboration avec le l'Office du médecin cantonal et le Service de médecine et psychiatrie pénitentiaires du CHUV (SMPP), la direction du Service pénitentiaire met en place toute une série de nouvelles mesures pour contenir la diffusion du virus dans les établissements des EPO.

A la suite de plusieurs cas positifs parmi les personnes détenues, dès fin novembre, des mesures de dépistages massifs successives ont été mises en œuvre en collaboration avec le SMPP pour chacun des sites des EPO. Elles ont permis d'identifier de nouvelles contaminations et de prendre des mesures d'isolement et de quarantaines strictes. Malgré cela, l'évolution du virus n'est pas suffisamment contenue. Des collaborateurs des EPO sont également touchés.

Parmi les mesures immédiates mises en œuvre, l'établissement pénitentiaire sera formellement placé en quarantaine dès ce jour et jusqu'au 22 décembre, date à laquelle une évaluation de la situation sera réalisée. Dans le même temps, des dépistages de l'ensemble des collaborateurs en contact avec les personnes seront effectués à intervalle régulier par le SMPP.

Durant cette période, tous les ateliers et activités non essentiels seront fermés, respectivement supprimés. Les personnes détenues resteront en cellule toute la journée, hormis pour la promenade et la douche. Au vu de la quarantaine, les visites ordinaires sont également suspendues. En contrepartie, toutes les personnes détenues se verront proposer des mesures compensatoires, notamment des parloirs en

visioconférence.

L'ensemble de ces mesures visent à contenir l'épidémie et à garantir un niveau sanitaire et sécuritaire satisfaisant, afin de permettre, dans la mesure du possible, la reprise des activités et des visites ordinaires pour Noël et Nouvel An.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 décembre 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DES, Sylvie Bula, cheffe du Service pénitentiaire